

Au fil des années, l'UNSS a acquis une certaine notoriété dans l'organisation d'événements sportifs et artistiques au nom de la qualité des prestations, du nombre des participants, de la capacité de mobilisation, mais aussi du talent, de l'expertise et du savoir-faire de l'ensemble de ses cadres.

PLUSIEURS CONSTATS :

- la fidélisation des jeunes à la pratique sportive en A.S. doit être effective dès leur entrée en 6^e.
- la catégorie d'âge « benjamins » est toujours observée comme devant être protégée alors qu'à cet âge-là, de nos jours, la maturité physique, intellectuelle, sociale, est bien plus avancée que par le passé.
- l'UNSS s'est toujours refusée à mettre en place un championnat de France benjamins, se donnant ainsi du temps pour une participation à une compétition nationale à l'âge des minimes.
- l'UNSS a toujours mis en avant la notion de multi-activités, ne souhaitant pas favoriser dès l'entrée en 6^e la mono-activité de l'élève avec un objectif de compétition.

LE FESTIVAL DES BENJAMINS :

Il doit satisfaire à certaines orientations :

- engager l'A.S. dans des offres de pratique concernant aussi bien les garçons que les filles
- intégrer la préparation du festival dans le cadre d'un projet global associant en amont d'autres disciplines
- donner à la participation au festival une valeur ajoutée associant sport, culture, échanges, visites, découvertes d'autres activités.
- favoriser la participation du plus grand nombre de benjamins (G et F) réparti sur 4 sites identifiés sur le territoire national.
- partir d'un schéma type de séjour sur 3 jours et 2 nuits.
- **constituer au sein de l'A.S. du collège un binôme sportif associant une équipe garçons et une équipe filles chacune dans une activité différente ; c'est le binôme qui participe, après qualification, au festival.**

LES BINÔMES SPORTIFS :

Ils sont constitués à partir des activités principales (sports collectifs) :

	SITE 1	SITE 2	SITE 3	SITE 4
Équipe garçons	Futsal	Rugby	Basket-Ball	Handball
Équipe filles	Handball	Basket-Ball	Futsal	Volley-Ball (2G+2F)

Des activités optionnelles complémentaires (initiation, découverte, ...) seront proposées sur chaque site. Chaque A.S. qualifiée choisira ses activités complémentaires en fonction des possibilités locales offertes par l'organisateur : lutte / badten / VTT / tir à l'arc / ...

L'ORGANISATION :

- les sites : au nombre de 4
- le volume d'un site en terme de participation : 600 benjamins
- la période : 1^{re} quinzaine de Juin
- la fréquence : annuelle
- la rotation annuelle : les activités principales par binôme sportif, ayant été affectées chacune sur un site (1/4 de France), tournent (dans le sens des aiguilles d'une montre) l'année suivante afin que chaque 1/4 de France puisse bénéficier de la variété des activités.
- l'organisation locale :
elle doit être performante et bénéficier d'un projet d'animation englobant l'ensemble des paramètres. Les directeurs nationaux adjoints sont des personnes ressources sur chaque site et veillent au respect du cahier des charges rédigé par la direction nationale.
- le financement sera assuré par des aides de l'État, de l'UNSS, des collectivités territoriales et locales, des partenaires et une contribution forfaitaire des A.S. participantes.
- l'impact local : la 3^e journée, une invitation massive peut être proposée aux équipes de l'académie, voire des académies limitrophes, pour assister aux finales et aux cérémonies de clôture, pour étoffer le relais de l'amitié et pour profiter de l'infrastructure d'organisation pour « jouer » sur les lieux du festival son championnat benjamins une fois les équipes reparties après le déjeuner.
- les récompenses : toutes les équipes sont honorées. Le podium répond aux performances cumulées du binôme sportif dans les deux activités principales.
- la communication :
 - utilisation du site Internet : établissement d'origine, organisateur local, site national UNSS...
 - réalisation d'une vidéo-mémoire et de CD photos remis à chaque binôme participant

LE CALENDRIER :

- La mise en place et les modalités de la procédure de qualification des binômes seront précisées par LC spécifique
- 1^{re} édition : 3 au 5 juin 2009